

Contrôle sanitaire des
EAUX DESTINÉES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Affaire suivie par :
JEAN-CLAUDE CAMELOT-02 38 77 33 72
Fax : 02 37 36 29 93

Destinataire(s)
MONSIEUR LE MAIRE - MAIRIE DE SANDARVILLE

[résultats à afficher en mairie](#)

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé, dans le cadre du contrôle sanitaire, sur l'unité de gestion de :

SANDARVILLE

Prélèvement	00075279	Commune	SANDARVILLE
Unité de gestion	0207 SANDARVILLE	Prélevé le :	vendredi 09 juin 2017 à 15h11
Installation	UDI 001382 SANDARVILLE	par :	CÉDRIC GICQUEL
Point de surveillance	P 0000002919 LE BOURG	Type visite :	D1
Localisation exacte	SERVICE TECHNIQUE		

Mesures de terrain

	Résultats		Limites de qualité		Références de qualité	
			inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
Température de l'eau	17,1	°C				25,00
pH	7,25	unitépH			6,50	9,00
Chlore libre	0,25	mg/LCl2				
Chlore total	0,28	mg/LCl2				

Analyses laboratoire

Analyse effectuée par : LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL) 6901
Type del'analyse : 28D1 Code SISE de l'analyse : 00081465 Référence laboratoire : LSE1706-29316

CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES

Aspect (qualitatif)	0	qualit.				
Couleur (qualitatif)	0	qualit.				
Odeur (qualitatif)	0	qualit.				
Saveur (qualitatif)	0	qualit.				
Turbidité néphélométrique NFU	0,14	NFU				2,00

PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES

Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1	n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	2	n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/100mL				0
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/100mL		0		
Escherichia coli /100ml -MF	<1	n/100mL		0		

EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE

pH	7,69	unitépH			6,50	9,00
----	------	---------	--	--	------	------

MINERALISATION

Conductivité à 25°C	574	µS/cm			200,00	1100,00
---------------------	-----	-------	--	--	--------	---------

PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES

Ammonium (en NH4)	<0,05	mg/L				0,10
Nitrates (en NO3)	45,7	mg/L		50,00		

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00075279)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Chartres, le 20 juin 2017

P/la Préfète,
P/ le délégué départemental,
le responsable de l'unité
eaux potable et de loisirs

signé :

Matthieu LEFEBVRE